



## **Assemblée Générale du 27 janvier 2015**

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS  
292 RUE SAINT-MARTIN – 75003 PARIS

# **Rapport Moral**

présenté au nom du Comité de Direction

---

La précédente Assemblée Générale de notre association avait été organisée au Conservatoire National des Arts et Métiers, le 11 juillet 2013. A cette occasion, l'association avait organisé un large débat intitulé « Seine-Nord Europe / Seine-Escaut : une réponse durable aux enjeux industriels, logistiques et territoriaux du XXIème siècle ».

Depuis cet événement, le projet Seine-Nord Europe a fait l'objet d'une actualité intense, notamment depuis la confirmation par le Premier ministre, le 26 septembre dernier à Arras, de « l'engagement total du Gouvernement dans la réalisation de Seine-Nord Europe ».

★ ★ ★

### **1 – Un contexte porteur pour atteindre prochainement le point d'irréversibilité du projet**

#### **- La mise en œuvre de la reconfiguration du projet**

Approuvé par le Gouvernement dans ses principales préconisations, le rapport de la mission de reconfiguration pilotée par le Député Rémi Puvros, finalisé en décembre 2013, a permis de relancer le projet Seine-Nord Europe sur la base d'une maîtrise d'ouvrage publique et d'un nouveau plan de financement.

Différents éléments sont venus étayer cette nouvelle dynamique : un soutien inconditionnel de l'Union européenne avec la perspective d'un cofinancement à hauteur de 40 %, la création d'une mission administrative IGF-CGEDD dédiée au bouclage du plan de financement, le recueil des engagements des Conseils régionaux et Conseils généraux à cofinancer directement l'ouvrage (avec de premiers votes de crédits comme celui intervenu au Conseil général du Nord le 15 décembre 2014), le travail préparatoire mené par VNF qui a lancé une consultation « Conduite d'opération et assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du canal Seine-Nord Europe » ou encore la nouvelle mission confiée au Député Rémi PAUVROS.

## - **Un grand projet de la transition énergétique et écologique (TEE)**

Présenté par le Premier ministre le 26 septembre comme « *un projet au caractère écologique et durable essentiel* », Seine-Nord Europe représente aussi « *un enjeu économique décisif* ». Il faut souligner que ce sont les performances économiques, écologiques et énergétiques du projet qui en font une priorité pour l'Union européenne. Alors que le projet de loi du Gouvernement sur la transition énergétique sera examiné en février 2015 par le Sénat, et que la France accueillera en décembre 2015 la Conférence des Nations Unies sur le climat, le projet Seine-Nord Europe est devenu symbolique de cette nouvelle donne en matière d'investissement public.

## **2 – Les actions de l'association menées durant le 2<sup>e</sup> semestre 2013**

### - **Un soutien appuyé à la mission de reconfiguration**

En présence du Député Rémi PAUVROS, pilote de la mission de reconfiguration, les tables rondes proposées suite à l'AG 2013 avaient permis à différents acteurs économiques de se prononcer sur l'intérêt économique du projet Seine-Nord Europe et de détailler les projets d'investissements locaux en lien avec ce projet d'infrastructure.

A l'occasion de son intervention, Rémi PAUVROS avait souligné que sa mission était de « créer les conditions d'un arbitrage favorable à la réalisation du projet », et s'était voulu rassurant sur le choix du grand gabarit européen. Tout au long du dernier trimestre 2013, des échanges réguliers ont été noués entre l'association et la mission de reconfiguration afin de bien partager l'avancement des études en cours et débattre des actions à mener.

### - **Une action de sensibilisation à dominante économique en direction des territoires, des chargeurs et des parlementaires français et européens**

En octobre 2013, la lettre d'information de l'association Seine-Nord Europe, qui revenait largement sur l'événement du 11 juillet, a fait l'objet d'une très large diffusion, auprès des collectivités concernées, des cabinets ministériels, des parlementaires, ainsi que des acteurs économiques. Traduite en anglais, cette lettre fut également diffusée aux parlementaires européens concernés par le projet Seine-Escaut.

Par ailleurs, différents pilotes de missions ou d'études à résonance économique ou prospective, ont été destinataires de courriers et dossiers d'information sur Seine-Nord Europe : Jacques ATTALI, Jean PISANI-FERRY, Commissaire général à la Stratégie et à la Prospective, Anne LAUVERGEON, Présidente de la Commission « Innovation 2030 », Jean-François DEHECQ, Vice-Président du Conseil National de l'Industrie, ou encore Louis GALLOIS, Commissaire général à l'Investissement.

- **Deux événements forts au service de la relance du projet : la Déclaration de Tallin et le rapport de la mission de reconfiguration**

La Déclaration de Tallin a constitué fin octobre 2013 un événement majeur. A travers cette déclaration, le Commissaire européen chargé des Transports et les ministres européens concernés s'étaient en effet engagés à "faire avancer" le projet tout en confirmant son éligibilité à des subventions européennes pouvant atteindre 40 % du coût total du projet.

Quelques semaines plus tard le 11 décembre 2013, le Député du Nord Rémi PAUVROS remettait au Ministre délégué chargé des transports, le rapport de la mission de reconfiguration. Une semaine après la remise de ce rapport, le Ministre délégué chargé des transports confirmait l'abandon du PPP et annonçait une série de mesures « en faveur de l'avancement du projet ».

A travers des communiqués de presse, l'association Seine-Nord Europe s'était félicitée de ces avancées et de l'engagement du Gouvernement. Philippe MARINI y soulignait que les orientations proposées par la mission de reconfiguration permettaient de conforter la faisabilité technique et financière du projet, et que désormais la priorité des priorités était d'être présent au rendez-vous des financements européens fixé au 26 février 2015.

★ ★ ★

**3 – Les actions de l'association menées en 2014 sur la base d'un projet « reconfiguré »**

- **Organisation d'une conférence en février 2014**

Souhaitant capitaliser sur les avancées obtenues fin 2013, l'association Seine-Nord Europe s'est rapidement mise en ordre de marche début 2014, pour mettre en avant les éléments clés du rapport de reconfiguration, encourager les prises de décision nécessaires au niveau national et territorial. Organisée par l'association le mardi 18 février en présence de 150 élus, décideurs territoriaux et économiques, la conférence « De la reconfiguration de Seine-Nord Europe à la réalisation de la liaison européenne Seine-Escaut » fut un très beau succès.

Les élus présents ont rappelé leur engagement dans ce projet, tandis que les acteurs économiques ont souligné les gains de compétitivité et les emplois que représenterait la mise en service de ce canal. Les représentants de la Commission et du Parlement européen ont confirmé que le projet était l'une des 5 top priorités de l'Union européenne. Et en conclusion de cette matinée, le Ministre délégué chargé des Transports estimait que « 2014 sera incontestablement l'année du canal Seine-Nord Europe ».

La présence de nombreux journalistes à cet événement, ainsi que le communiqué de presse réalisé par l'association, a suscité de nombreuses reprises positives dans la presse qui soulignaient le consensus politique, économique et territoriale, entourant le projet. Les vidéos réalisées à l'occasion de cet événement ont aussi permis à l'association de créer une chaîne dédiée au projet Seine-Nord Europe sur YouTube.

- **Une lettre d'information couplée à une campagne d'adhésion en avril 2014**

Prenant appui sur les interventions fortes de la conférence du 18 février 2014, une lettre d'information spéciale de l'association a été réalisée dans le courant du mois de mars 2014 et diffusée en avril 2014, suite aux élections municipales, à une large sélection de parties prenantes, collectivités et acteurs économiques. Cette campagne d'information a permis de recueillir une dizaine d'adhésions supplémentaires, provenant notamment d'établissements publics de coopération intercommunale très impliqués sur le projet.

- **Un suivi de l'actualité liée au projet Seine-Escaut / Seine-Nord Europe**

Les déclarations gouvernementales et politiques relatives à Seine-Nord Europe, les nominations au sein du Gouvernement Valls 2, le feuillet de l'éco-taxe et les sujets connexes au projet de liaison fluviale Seine-Escaut ont fait l'objet d'une veille attentive de la part de l'association, et d'une newsletter à l'attention de ses membres en juin 2014.

- **Un point presse organisé à Cambrai le 25 septembre 2014**

Alors que de nombreuses avancées positives avaient été obtenues depuis le début de l'année, l'association avait souhaité dès la rentrée de septembre organiser un nouveau temps fort à Cambrai, le 25 septembre 2014. Une semaine avant la tenue de cet événement, les cabinets ministériels concernés nous ont informés d'une intervention du Premier ministre, le lendemain à Arras, sur le sujet du canal Seine-Nord Europe.

L'association a alors transformé son événement en un point presse, avec les principaux intervenants confirmés : Le Président Philippe MARINI, François-Xavier VILLAIN, Député-Maire de Cambrai, Yves ROME, Président du Conseil général de l'Oise, Sénateur de l'Oise, et Jacques LEGENDRE, Sénateur du Nord. Jean-François DIDIER, Président du MEDEF Côte d'Opale, y représentait pour l'occasion Frédéric MOTTE, Président du MEDEF Nord-Pas de Calais. A noter que lors de ce point presse, un communiqué des MEDEF Nord-Pas de Calais / Picardie / Ile-de-France, réaffirmant l'importance de ce projet pour les économies régionales et les entreprises, a été diffusé. Cette communication presse commune à différents MEDEF régionaux constituait une première.

- **Les réactions à l'intervention du Premier ministre du 26 septembre 2014**

Suite à la confirmation par Manuel VALLS de « l'engagement total » du Gouvernement à réaliser le projet Seine-Nord Europe, l'association a réagi par voie de communiqué pour se féliciter de ces annonces et de la visibilité donnée par le Gouvernement sur ce projet. Par ailleurs, l'association a estimé comme un « élément très positif » la nouvelle mission confiée au Député Rémi PAUVROS. En vue des prochaines étapes, l'association a rappelé que l'important était d'atteindre au plus vite le point d'irréversibilité du projet, avant le lancement des travaux prévus en 2017, année des prochaines élections présidentielles.

★ ★ ★

#### **4 – Un objectif pour l’année à venir : favoriser une construction collaborative du projet**

Cette année 2015 qui vient de s’ouvrir va constituer une étape majeure dans la vie du projet avec une demande de subvention à déposer auprès de l’Union européenne avant le 26 février 2015, le bouclage du plan de financement, l’enquête d’utilité publique modificative ou encore la passation par VNF du marché d’assistance à maîtrise d’ouvrage. Les récentes avancées, mentionnées précédemment, ne peuvent être jugées, à l’évidence, que comme très positives et l’association se montre confiante dans la volonté de l’Union européenne, de l’Etat et des collectivités concernées de mener à bonne fin ce projet.

La réunion organisée le 11 décembre dernier, autour du Secrétaire d’Etat Alain VIDALIES et du Député Rémi PAUVROS en présence des collectivités concernées, a confirmé la création prochaine d’une « société de projet », préconisée par la mission de reconfiguration et fonctionnant sur le modèle de « celui qui paie décide » selon Alain VIDALIES.

Le 23 janvier 2015, la mission administrative (IGF et CGEDD) a remis son rapport sur la gouvernance et le financement du canal Seine-Nord Europe au Secrétaire d’Etat Alain VIDALIES. Ce rapport recommande que la maîtrise d’ouvrage du canal soit confiée à une société de projet dédiée et formule des propositions concrètes concernant ses missions et ses principes de gouvernance. Elle préconise également de nommer un préfigurateur pour mettre en œuvre la société de projet et conforter le partenariat financier entre l’Etat et les collectivités territoriales.

Via un communiqué de presse, Alain VIDALIES a confirmé que le Gouvernement souhaitait mettre en œuvre les recommandations de ce rapport. La création d’une société de projet, en charge de la réalisation du canal Seine-Nord Europe, fera ainsi l’objet d’un amendement gouvernemental au projet de loi pour la croissance et l’activité, appelé « projet de loi Macron », qui sera débattu cette semaine à l’Assemblée nationale.

Dans ce contexte, l’association Seine-Nord Europe sera particulièrement vigilante quant au bon déroulement de ses différents processus et poursuivra ses activités de veille et d’information en direction de ses membres. Notre association entend également poursuivre sa mission de médiation et de concertation avec l’ensemble des parties intéressées, notamment économiques. Si les territoires concernés sont pleinement impliqués, il s’agit désormais de mobiliser les acteurs économiques pour faire de ce projet un réel levier de développement pour les entreprises, de croissance économique et de création d’emplois.

C’est pourquoi, nous vous proposons dès aujourd’hui de débattre de la nature des actions que pourrait mener l’association Seine-Nord Europe l’an prochain, afin d’accompagner la mission confiée au Député Rémi PAUVROS, d’aider les acteurs locaux à inscrire le projet Seine-Nord Europe au cœur de l’économie des territoires, de favoriser son appropriation par les populations pendant la phase d’études et de chantier jusqu’en 2023, et ainsi de rassembler au-delà toutes les conditions d’un succès pérenne.